

Une polyvalence fructueuse !

S'occuper de la gestion d'une association s'avère déjà passablement exigeant, imaginez quand il s'agit de deux associations, comme c'est le cas pour M. Daniel Dufour que le *Communiqué* a récemment rencontré pour vous. En effet, bon an, mal an, M. Dufour tient la barre, à titre de secrétaire général, de l'Association des abattoirs avicoles du Québec et de secrétaire administratif de l'Association des viculteurs négociants du Québec. Qu'est-ce que cela implique ? Deux conseils d'administration, deux secteurs d'activité dont les objectifs diffèrent et des façons d'agir tout à fait dissemblables. Leur seul point en commun : les deux associations sont affiliées au Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC), où travaille également M. Dufour.

Donc, selon les besoins de l'heure, M. Dufour porte un chapeau ou l'autre. Fort heureusement, son cheminement professionnel l'avait préparé à ce genre de flexibilité et de responsabilités où il est appelé, entre autres, à se prononcer sur la mise en marché de produits destinés à des marchés provinciaux, nationaux et internationaux. Géographe de profession, il est diplômé de l'organisme pancanadien FITT (Forum for International Trade Training) qui lui a permis d'œuvrer, dans le passé, comme conseiller à l'exportation, pour deux corporations de développement économique, d'une part, puis d'effectuer, à son propre compte, des missions commerciales en Chine. Celles-ci visaient, notamment, l'importation de produits agroalimentaires.

Plusieurs qualités sont requises pour assumer ce genre de fonctions. Selon lui, il faut être capable de naviguer rapidement d'un secteur à l'autre, être polyvalent, très bien comprendre les enjeux, aimer les secteurs dans lesquels on travaille, apprécier les gens avec qui l'on œuvre, une certaine abnégation, partager et défendre les intérêts des membres, une vision à long terme, être capable de réagir en un temps record, cultiver les contacts et être persévérant. « Cela prend aussi, mentionne-t-il, des objectifs à long terme, de la disponibilité, de l'attention, de l'honnêteté, du discernement, de la discrétion et de l'enthousiasme. Puis, il faut s'intéresser à chaque entreprise, car chaque membre a ses particularités. »

À cela s'ajoutent qu'il faut avoir des atomes crochus avec plusieurs et s'avérer un bon médiateur. Un des principaux défis de M. Dufour consiste à amener les gens à travailler ensemble, en aplanissant les difficultés, en vue de l'atteinte d'objectifs communs. « Si l'on désire de bons résultats, dit-il, il importe d'obtenir un mandat clair. Plus celui-ci est précis, plus les chances de réussite augmentent. On doit aussi disposer d'une certaine marge de manœuvre et travailler en partenariat avec les membres. »

Le conseil d'administration de l'Association des abattoirs avicoles compte neuf administrateurs et trois délégués.



M. Daniel Dufour

Pour eux, M. Dufour voit, entre autres, aux besoins en approvisionnement de chacun des 14 abattoirs et autres acheteurs québécois, et s'assure que chacun respecte la *Convention de mise en marché du poulet au Québec*, qui concerne environ 350 millions de kilos de volaille. Poulets nourris de grain ou de cornouaille, biologiques, surtransformés, et autres, sont alors destinés à des clientèles fort variées, dont à des chaînes de restaurateurs et à des distributeurs. Afin, entre autres, de prévenir la propagation de maladies à déclaration obligatoire par l'élaboration de plans de biosécurité, M. Dufour participe également aux travaux de l'Équipe québécoise de contrôle de maladies avicoles.

L'Association des viculteurs négociants du Québec, quant à elle, comprend quatre membres qui importent le vin en vrac, puis le fournissent aux épiciers et à la SAQ, une fois mis en bouteille. Au Québec, environ 1300 personnes travaillent, directement ou indirectement, dans cette industrie de transformation, appelée à fructifier avec le développement durable. Pour eux, M. Dufour joue un rôle-conseil et de représentation auprès des gouvernements.

Par ailleurs, au CTAC, M. Dufour participe aux assemblées annuelles et à la rédaction de mémoires et de documents, en plus de coordonner les activités du Comité des services alimentaires.

Pour M. Dufour, la santé-sécurité, c'est assez complexe, cela demande de l'expertise. Si le Centre n'existait pas, il serait difficile d'offrir un tel service. « Vous êtes, poursuit-il, près de vos membres et, à un coût raisonnable, nous avons accès à un service de qualité et ponctuel. La SST génère des frais énormes pour les entreprises, il est très important de diminuer les risques et que les employés travaillent dans des conditions optimales de production et de santé-sécurité. Nous apprécions vos services et sensibilisons souvent nos membres à cet effet. »